



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 2 JUILLET 2008
Volume 11 - numéro 1

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 2 juillet 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Vincent Pelletier, conseiller en gestion de personnel, mesdames Christiane Séguin, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, commissaire, et Yves Breton, représentant du comité de parents.

PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2008 - # 16
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Financement temporaire - juillet à décembre 2008
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-242-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2008 - # 16

Louise Malenfant, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 17 juin 2008 - # 16, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-243-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Marc Boudreau, directeur de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec (ARSÉEQ), qui remercie la Commission scolaire pour son adhésion à l'association au cours de l'année scolaire 2007-2008.

LU la lettre de monsieur Gaston Chouinard, maire de la Municipalité de Saint-Eusèbe, qui demande une aide financière à la Commission scolaire en vue de la construction de leur nouvelle bibliothèque municipale.

Après délibérations, il a été convenu que le président, monsieur Guilmont Pelletier, contacterait les autorités de la Municipalité de Saint-Eusèbe pour expliquer comment la Commission scolaire traite normalement les demandes relatives aux bibliothèques municipales que l'on retrouve sur son territoire et qu'il reviendrait devant le comité exécutif avec ce dossier.

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, rappelle la parution du "Bulletin express Commissaire", volume 40, numéro 13, du 18 juin 2008.

FINANCEMENT TEMPORAIRE - JUILLET À DÉCEMBRE 2008

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, présente la lettre de monsieur Jean Bouchard, directeur général de la Direction générale du financement et de l'équipement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui confirme le financement, à court terme, pour les mois de juillet à décembre 2008 inclusivement.

Après délibération, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'autorisation ministérielle obtenue au sujet des emprunts temporaires pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs emprunte, auprès de la Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs, les montants suivants sans excéder, en aucun moment, les montants mensuels autorisés :

Juillet 2008	12 736 323 \$
Août 2008	14 150 448 \$
Septembre 2008	16 982 554 \$
Octobre 2008	17 552 768 \$
Novembre 2008	17 173 605 \$
Décembre 2008	23 418 286 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-244-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 12 août 2008 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-245-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale